



# Charte de l'activité Randonnée

Centre SocioCulturel  
ANDRE MALRAUX

*Ce document doit être distribué aux adhérents de l'activité randonnée, ils doivent le lire et le respecter*

## ORGANISATION

La randonnée comporte 4 groupes de niveaux:

Le groupe **noir**, dont la randonnée peut être assez longue et de rythme soutenu, présenter des passages exposés et un dénivelé avoisinant les 1000m. Elle s'adresse aux très bons marcheurs.

Le groupe **rouge**, dont la randonnée est plus modeste, avec des difficultés de moindre ampleur, et un dénivelé avoisinant les 700m. Elle s'adresse aux marcheurs bons ou moyens.

Le groupe **bleu**, dont la randonnée se fait sur un rythme plus doux, avec peu de difficultés et un dénivelé de 350m maxi. Elle s'adresse aux marcheurs moyens ou ayant de petites difficultés.

Le groupe **vert**, dont la randonnée se fait essentiellement sur terrain peu pentu et de dénivelé inférieur à 150m. Elle s'adresse aux marcheurs qui ont de grosses difficultés en terrain très pentu.

La difficulté, le dénivelé, l'heure de départ, la durée des randonnées sont appréciés en concertation entre les animateurs bénévoles et adaptés au niveau du groupe, à la saison et à la météo. Dans l'intérêt de chacun, les animateurs s'autorisent, le cas échéant, à demander aux personnes en grande difficulté d'aller dans un groupe mieux adapté. Afin d'éviter les difficultés, chaque participant doit choisir le niveau qui lui convient, et respecter les comportements attendus.

Les sorties se déroulent en général sur des sentiers ou chemins balisés ou non, hors itinéraires nécessitant des techniques de progression liées à l'alpinisme.

## COMMUNICATION

La liste des randonnées est consultable sur le site du CSC Malraux : [www.cscmalraux.org](http://www.cscmalraux.org).

Les animateurs communiquent la veille le contenu de chaque sortie (ou leur modification ou annulation).

Le Centre Malraux transfère l'information à tous les randonneurs par mail (adresse masquée en Cci).

La veille et parfois le jour de la sortie, les animateurs bénévoles doivent prendre connaissance de la météo du site proposé et annuler si les conditions (météo, routes, etc...) ne sont pas satisfaisantes pour assurer la sécurité. Leur avis est prépondérant et a valeur de décision avant ou pendant la sortie.

Les randonneurs, au sein de chaque groupe, font leur possible pour participer au bon déroulement d'une sortie, en particulier en respectant les valeurs du CSC et les bonnes pratiques comportementales.

## RESPONSABILITE & ASSURANCES

Les membres des groupes de randonnées doivent être régulièrement inscrits au centre socioculturel.

Les bénévoles du CSC encadrant les sorties randonnées sont couverts par le contrat de la MAIF, dès lors qu'ils remplissent les conditions exigées par Jeunesse et Sport en matière d'encadrement: repérage avant le départ, caractéristiques du circuit, durée, replis possibles, météorologie...

Par ailleurs, les animateurs bénévoles sont connus et reconnus par l'association ; tout membre du groupe peut devenir animateur moyennant formation (premiers secours, lecture de cartes, pratiques....)

La liste des participants présents, des animateurs bénévoles et des conducteurs est déposée à l'accueil du CSC avant le départ, avec le lieu de la sortie, l'heure prévue pour le retour, ainsi qu'un numéro de téléphone mobile.

Le CA a validé le fait de ne pas exiger un certificat médical, par contre il est demandé aux personnes sujettes aux malaises, crises, ou autres, de le signaler dans le porte-étiquette du sac à dos.

## UTILISATION DES VEHICULES

Le (les) minibus seront utilisés préférentiellement, mais la priorité est donnée aux activités enfance et adolescence. Après emploi, un nettoyage peu s'avérer nécessaire.

Les adhérents qui le peuvent s'engagent à faire leur possible pour utiliser à tour de rôle leur véhicule personnel pour transporter des participants.  
L'optimisation de leur remplissage sera systématiquement recherchée.  
Les frais de déplacements sont remboursés aux chauffeurs par le CSC Malraux.  
Mais l'assurance MAIF ne couvre pas les véhicules personnels. Il appartient donc à chaque chauffeur d'être assuré pour son véhicule.

## SECURITE LORS DES SORTIES

- Les pratiquants portent des chaussures de marche de qualité, à semelle crantée,
  - ils privilégient les vêtements de couleur vive, surtout en période de chasse (Sept-Déc),
  - ils disposent d'un sac à dos contenant des vêtements adaptés à la saison (chauds, coupe-vent...) un bonnet et des gants, une couverture de survie, nourriture et boisson.
- Un porte-étiquette bleu visible sur le sac, doit contenir l'identité de la personne et, le cas échéant, des informations utiles sur sa santé.
- il leur est recommandé d'avoir deux bâtons de marche, avec pointe coupelle en tungstène
  - sur la durée de la randonnée, le rythme de marche doit être adapté au niveau des participants, en plaçant une personne en tête de groupe et une en serre-file. Aux endroits exposés, il est obligatoire de maintenir un espace de 2 mètres entre marcheurs.
  - le CSC Malraux met à disposition des groupes une paire de talkies-walkies et une trousse de premier secours

## TARIFICATION

- la tarification peut être variable en fonction des groupes et des communes conventionnées ou non.
- les animateurs bénévoles de tous les groupes ne payent pas leur sortie.
- chaque bénévole peut effectuer une reconnaissance de randonnée, sans remboursement toutefois.
- si un groupe décide d'avoir recours à une prestation extérieure (encadrant professionnel, refuge etc...), le groupe assume les dépenses sans l'intervention du CSC Malraux.

## VALEURS portées par le projet du centre socioculturel

*Dignité humaine – Laïcité – Egalité – Participation – Démocratie – Justice sociale – Solidarité – Equité*  
Ces valeurs doivent guider les adhérents dans leurs activités, quelques exemples :

- accueillir tout le monde sans distinction,
- participer aux échanges et à l'effort collectif,
- être à l'écoute, accompagner ceux qui sont en difficulté,
- se comporter en groupe solidaire,
- préférer la bonne humeur,
- veiller à ce que ses propos ne portent pas atteinte au vivre ensemble...

## COMPORTEMENTS ATTENDUS, basés sur les valeurs et propres à l'activité randonnée :

- conserver à chaque instant l'esprit du groupe, qui prime sur l'intérêt particulier,
- le plus possible créer du lien en prenant contact avec les personnes présentes, en s'intéressant à celles qui sont isolées ou qui ont du mal à suivre,
- tout le monde ne marche pas à la même vitesse, les premiers doivent s'arrêter de temps en temps et attendre les derniers,
- ne pas repartir aussitôt, les derniers ont aussi besoin de se reposer,
- personne ne doit avoir peur de ralentir le groupe : les animateurs se chargent de la régulation,
- le pique-nique est une affaire de groupe, on s'arrête à l'endroit choisi par les animateurs,
- on commence à manger quand tous sont arrivés,
- et on repart ensemble...

Modifié septembre 2022. Nota: en période de covid 19, nous sommes tenus de respecter le protocole établi par le CSC.